



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Pôle des Affaires Institutionnelles**



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**

Affaire suivie par :
BOURDET Matthieu
Téléphone : 05 61 55 66 06
daji.elections@univ-tlse3.fr

Décision portant recevabilité des candidatures à l'élection des représentants au conseil du service multi-accueil petite enfance UPSIMOMES – scrutin du 26 novembre 2024

Décision n° 2024-OR-320

LA PRÉSIDENTE

- Vu le Code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment son article L.714-1 ;
- Vu le Code de l'éducation, dans sa partie réglementaire, notamment ses articles D.714-77 à D.714 82 ;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment l'article 11 ;
- Vu les statuts du service multi-accueil petite enfance UPSIMOMES ;
- Vu la délibération 2024/01-CA-059, en date du 15 janvier 2024 portant la professeure Odile RAUZY à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.
- Vu la décision 2024-OR-295 portant organisation de l'élection des représentants au conseil de l'UPSIMOMES.

DECIDE

Article 1 : Déclaration de recevabilité des candidatures

Après s'être assuré de la régularité des candidatures et du consentement des candidats, avoir constaté le dépôt avant l'expiration du délai et contrôlé les pièces jointes, les candidatures suivantes sont déclarées recevables.

Personnels du service

- CORRA Chloé ;
- DEBAT Laurie ;
- LEGENDRE Luxmi ;
- MEFFERT Cindie.

Parents utilisateurs

- BOYER Laure ;
- GUALMINI Maïté ;
- NII Damaris (Parent étudiant) ;
- SOULIE Paul.

Article 2 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

La présente décision est affichée avec les professions de foi sur le site de l'UPSIMOMES, en particulier sur les lieux de vote.
Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 21 novembre 2024,
La présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Adeline REJEK

